

TABLE RONDE

Vers une transition juste en France

- Emploi, travail et transition environnementales

21 novembre 2024 – Sciences Po, Paris, France

SciencesPo

Social-Ecological Transitions

ECOWELFARE

Sustainable Welfare and Eco-Social Policy Network

Coorganisée par [l'initiative SET](#) (Sciences Po) et par le [Sustainable Welfare and Eco-social policy network](#), cette table ronde a réuni experts, décideurs politiques, acteurs du monde académique, des partenaires sociaux et des organisations de la société civile. Son objectif était d'examiner les défis pour l'emploi liés à la mise en œuvre d'une transition juste. L'initiative visait à promouvoir le dialogue, le partage d'idées et d'expériences, ainsi qu'à renforcer la coopération stratégique entre les acteurs académiques, institutionnels et sociétaux.

SYNTHÈSE

Organisateur.trice.s de l'événement [Anne-Laure Beaussier](#), [Eloi Laurent](#), [Matteo Mandelli](#) & [Bruno Palier](#) (Sciences Po)
Prise de note et synthèse réalisée par [Elsa Persant](#) (Sciences Po)

PRÉSENTATION : La question des emplois verts émerge lors de la récession de 2008/2009 sous un angle quantitatif. Il s'agit d'évaluer le rapport de création/destruction potentiel des emplois pour achever une transition vers des sociétés bas carbone, dans une perspective de croissance verte. Désormais, se pose la question de la qualité des emplois créés et des inégalités d'accès ou de conditions de travail. Parmi les emplois verts, des inégalités entre CSP se creusent. 80% des travailleurs sont des ouvriers, travaillant dans de petites entreprises ou au sein de collectivités territoriales. Précarité et bas salaires sont concentrés sur ces emplois, nettement moins sur les cadres. Autant que la quantité, la qualité des emplois verts est essentielle pour garantir une transition juste et acceptable.

DÉFIS

- Une classification des emplois "verts" ou "verdissants" qui demanderait à être harmonisée à l'échelle nationale et internationale, faute de quoi, une analyse comparée ou qualitative de ces emplois est extrêmement difficile.
- Une analyse binaire (emplois verts-non verts), ne permet pas de questionner le processus de transition des emplois marrons en phase d'écologisation, ou les emplois dépendant de pratiques polluantes.
- L'attractivité, la valorisation et les conditions de travail liées aux emplois verts sont souvent inférieures aux autres

BONNES PRATIQUES

- De nouveaux outils émergent pour mieux identifier et définir les emplois verts (notamment via la [Stratégie Nationale Bas Carbone](#) ou l'outil développé par la [DARES](#) sur les compétences vertes).
- [Le Secrétariat à la Transition Ecologique](#) réalise un travail de passerelle et d'harmonisation des concepts entre les Ministère du travail, de l'éducation et de la formation professionnelle, et a permis l'identification des compétences nécessaires à la transition.

RECOMMANDATIONS

- Continuer de développer l'échelle locale, qui manque d'outils de pilotage fin pour faire la passerelle entre besoin d'emploi pour la transition, compétences et chômage.
- Une meilleure territorialisation de ces sujets demande de meilleurs outils de diagnostic, d'anticipation, et la mise en place de discussions collectives sur la transformation de l'emploi, qui pourraient être tenus au moment des COP régionales.

emplois. Les les partenaires sociaux essaient de s'emparer de ces sujets mais cela reste limité.

- La protection des travailleur.euse.s face à la restructuration de l'emploi doit prendre en compte **les aléas climatiques** autant que **les besoins pour la transition**. Il faut développer une transition juste, pour qu'elle soit acceptable, malgré des impacts très hétérogènes en fonction des secteurs.
- **L'écologisation ou mise en place de nouvelles normes environnementales nécessite une réorganisation du travail, un apprentissage de nouvelles manières, et une mise en cohérence de nouvelles normes écologiques qui peuvent être exigeantes pour les travailleur.euse.s.** Si elles sont plus facilement acceptées lorsqu'elles sont délibérées, le temps et l'espace de délibération n'est pas toujours possible dans toutes les branches.

- Des réflexions sur les bonnes pratiques étrangères nourrissent les échanges sur l'amélioration de **la protection des travailleur.euse.s face aux politiques de transition**. Les cas de la Nouvelle Zélande et de l'Afrique du Sud, sont notamment cités.
- **Pour mieux protéger les travailleurs face aux aléas climatiques de nouvelles solutions sont en train d'émerger** : à l'image du chômage-intempéries et des régulations des conditions de travail pour faire face au risque canicule.
- **Dans certains secteurs, le dialogue social et la délibération ont permis une meilleure intégration des nouvelles pratiques professionnelles** dans un contexte de complexification du travail.

- **La culture du territoire doit aussi être prise en compte**, son modèle économique, son histoire, afin d'ajuster les mesures d'accompagnement aux besoins et représentations des habitants, et de renforcer l'acceptabilité de la transition.
- **Développer la démocratie d'entreprise et le poids des partenaires sociaux** afin d'améliorer le financement des formations, et la délibération de nouvelles normes environnementales au sein de l'entreprise.
- Les organisations syndicales réclament plus de moyens pour **mettre en oeuvre les droits sociaux entérinés par les loi pour la Croissance Verte et la loi Climat Résilience**.

LISTE DES ORGANISATIONS PARTICIPANTES¹

- Agence de la transition écologique (ADEME)
- Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET)
- Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CREQ)
- Confédération française démocratique du travail (CFDT)
- Confédération générale du travail (CGT)
- Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
- France stratégie
- Inspection générale des affaires sociales (IGAS)
- Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE)
- Ministère de la transition écologique
- Réseau Action Climat (RAC)
- Sciences Po

¹ Les déclarations contenues dans ce document de synthèse ne doivent pas être considérées comme les positions officielles de l'une ou l'autre des organisations participantes. Le document résume plutôt les points de vue hétérogènes des différents participants.